

Conditions générales de vente

1. Généralités

La vente est effectuée exclusivement selon nos Conditions Générales de Vente (CGV). Des conditions d'achat différentes nécessitent notre confirmation écrite et signée. Les tarifs et offres sont valables uniquement pendant 30 jours à moins d'indication contraire, et sont contraignants. En cas de confirmation de commande, celle-ci est considérée comme seule faisant foi quant à l'étendue et à l'exécution de la livraison. Un contrat est conclu lorsque la commande du client est acceptée par écrit par une confirmation de commande. Bakels Nutribake AG se réserve le droit de refuser les commandes.

2. Prix

Les prix sont valables au moment de la commande et sont, sauf accord écrit contraire, indiqués en francs suisses (CHF), hors taxe sur la valeur ajoutée et autres frais éventuels.

3. Expédition / Conditions de livraison

La livraison est effectuée selon l'offre ou la confirmation de commande. Dès que les marchandises commandées sont expédiées, notre obligation de livraison est considérée comme remplie. Les Incoterms 2020 s'appliquent. Pour les commandes d'une valeur inférieure à CHF 500.—, un supplément pour petite quantité de CHF 50.— par livraison est facturé.

4. Conditions de livraison

Les dates de livraison confirmées seront respectées dans la mesure du possible et sont basées sur les possibilités d'approvisionnement en matériaux disponibles au moment de la confirmation de la commande. Elles ne sont données qu'à titre indicatif, sauf accord écrit explicite. Cependant, le respect de ces délais ne peut être garanti en cas de force majeure tels que cas de force majeure tels que la guerre, les tensions internationales, la pénurie de matières premières, les épidémies, les grèves, etc., tant chez nous que chez nos fournisseurs. Dans de tels cas, toutes les conséquences des retards de livraison et des demandes de dommages-intérêts sont expressément exclues, à moins qu'une faute grave de notre part ne puisse être prouvée. Nous nous réservons le droit de permettre aux clients de se retirer du contrat après un délai raisonnable en cas de retards significatifs de livraison, à condition qu'une demande écrite ait été préalablement adressée pour que les livraisons soient effectuées dans un délai raisonnable et que cette demande n'ait pas été satisfaite. Dans un tel cas, les clients ont le droit de résilier le contrat et de demander le remboursement des paiements effectués.

5. Conditions de paiement

À défaut d'autres modalités de paiement convenues par écrit, un délai de paiement net de 30 jours s'applique. En cas de retard de paiement, un intérêt de retard pouvant aller jusqu'à 5% par an sera facturé, sans mise en demeure préalable. Les frais bancaires hors de Suisse sont à la charge du client. À partir de la troisième relance, des frais de relance de CHF 30.— seront facturés.

6. Réserve de propriété & Vérification de solvabilité

Nous nous réservons le droit d'exercer la réserve de propriété sur les marchandises livrées jusqu'au paiement complet du client. La livraison d'une commande peut être soumise à une vérification de solvabilité et/ou à un paiement anticipé. Le client consent à une vérification de solvabilité en cas d'intérêt d'achat. Nous nous réservons le droit d'annuler une commande ou de résilier le contrat si le résultat de cette vérification n'est pas satisfaisant ou si des montants de factures ou des paiements anticipés sont en souffrance.

7. Garantie, contenu, limitation, retours

Les spécifications des produits individuels sont des caractéristiques garanties par la loi. Notre garantie ne couvre pas les dommages résultant d'une manipulation, d'une utilisation ou d'un stockage incorrects. Cette garantie est annulée si des modifications sont apportées aux biens livrés sans notre consentement écrit. Le délai de garantie comprend à la fois la période de réclamation des défauts et le délai de prescription. Les garanties sur les spécifications de produits de notre dernière édition ne sont valables que si elles sont faites par écrit. Les réclamations de défauts et les réclamations doivent être faites dans les délais légaux conformément à l'art. 267a CO par téléphone ou par écrit, et un échantillon des marchandises défectueuses doit être envoyé ou mis à la disposition d'un employé de Bakels en même temps. Le retour doit être coordonné à l'avance avec nous. Avec la réclamation de défaut, nous nous réservons le droit de faire examiner les dommages par notre personnel qualifié ou par des experts de notre choix. Notre garantie consiste à fournir gratuitement un remplacement ou à accorder une réduction de prix raisonnable.

8. Annulations

L'annulation des commandes nécessite notre consentement écrit exprès ainsi que le remboursement de nos frais de matériel, de main-d'œuvre et de dépenses. Les réclamations de qualité et de dimension d'une livraison ne donnent pas droit à l'annulation des livraisons restantes d'une commande. En cas de retard de livraison imputable à notre faute ou de violation substantielle du contrat, l'acheteur a le droit de résilier le contrat (comme mentionné ci-dessus au point 4). Cependant, une résiliation n'est possible que si un délai de 10 jours a été accordé par écrit pour l'exécution correcte du contrat. Nous nous réservons le droit de nous retirer des obligations de livraison contractées si la situation financière de l'acheteur s'est considérablement détériorée ou est différente de celle qui nous a été présentée. En particulier - mais pas exclusivement - ce droit de résiliation existe si une faillite a été ouverte sur l'acheteur ou sur une personne liée ou concernée, si le bilan a été déposé auprès du juge ou si une demande de sursis de paiement a été déposée.

9. Dispositions de sécurité

L'acheteur est tenu de fournir les données de sécurité nécessaires pour le traitement des matériaux fournis par lui. En outre, il incombe au client de veiller à ce que toutes les réglementations de sécurité locales soient respectées lors du traitement ultérieur des matériaux livrés et que le personnel soit formé en conséquence.

10. Lieu d'exécution, juridiction et droit applicable

Toutes les relations juridiques entre Bakels Nutribake AG et le client sont soumises au droit matériel suisse. Sauf convention écrite contraire, le lieu d'exécution de toutes les prestations est le siège de l'entreprise. Pour toutes les contestations, seuls les tribunaux du siège social de Bakels Nutribake AG sont compétents. Cependant, nous nous réservons le droit de poursuivre le client devant tout autre tribunal compétent.

11. Texte original contraignant

En cas de divergences entre la version allemande et les autres langues des conditions générales de vente, le texte original allemand fait foi.

12. Simplification linguistique et neutralité de genre

Dans ces conditions générales de vente (CGV), la forme masculine est utilisée pour des raisons de simplification linguistique et de lisibilité. Cependant, cela vise uniquement à améliorer la lisibilité et englobe également tous les genres.

Ce document est valide à partir du 1er juillet 2024 et remplace toutes les versions précédentes.